

LES
CENTRES
SOCIAUX

EN DANGER



LE SOURIRE EST TOUJOURS LÀ,
MAIS POUR COMBIEN DE TEMPS ?

MOBILISONS-NOUS
LE 31 JANVIER

COMMUNIQUÉ DE PRESSE FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DU NORD PAS-DE-CALAIS



Le sourire est toujours là, mais pour combien de temps ?

Les centres sociaux vont faire face à une détresse économique sans précédent : les politiques publiques nous laisseront-elles sur le carreau ?

Fermer des centres sociaux, c'est taire les initiatives des habitant·e·s.

C'est fermer les espaces d'accueil de nos enfants, fermer les rideaux sur nos seniors et l'engagement des jeunes. C'est fermer la porte à l'emploi, à la culture et à la solidarité.

Mobilisation nationale des 2 300 centres sociaux fédérés de France : pour des moyens à la hauteur des besoins !

En 2022, ce sont près de 5 millions d'habitants qui ont été touchés par les actions des centres sociaux au niveau national. Mais les centres sociaux n'ont plus les moyens d'animer correctement et qualitativement le lien social, de faire vivre les solidarités et de contribuer à une société plus juste.

Faire plus avec moins : l'impossible équation des centres sociaux

Depuis 100 ans, les centres sociaux sont essentiels dans nos villes, nos quartiers et nos campagnes, pour permettre l'accueil de toutes et tous, l'accès à des activités sociales, de loisirs, culturelles, éducatives et pour faire vivre les solidarités. Lieux de vie et de rencontres, espaces d'expression et de construction de projets portés par et pour les habitant·e·s, ils sont des ferments de dynamisme et d'attractivité d'un territoire autant qu'un terreau fertile d'une société démocratique, juste et ouverte.

L'augmentation constante des charges financières menace cependant la capacité des centres sociaux à agir. Dans le secteur social et associatif, le recrutement de personnel devient de plus en plus difficile et précaire, nécessitant des revalorisations salariales indispensables. Des premières mesures ont été prises mais elles resteront insuffisantes pour leur permettre de continuer à remplir leur mission et pour assurer leur pérennité.

Le 31 janvier, les centres sociaux du Nord Pas-de-Calais mobilisés

Confrontés à de multiples interlocuteurs - État, organismes sociaux, collectivités - qui se renvoient la balle, les centres sociaux appellent à la coresponsabilité des acteurs nationaux et départementaux de la cohésion sociale pour apporter un soutien en urgence et construire des réponses viables et pérennes. Pour porter cet appel, mais aussi alerter sur la situation actuelle et ses conséquences pour les habitant·e·s et les communes, les centres sociaux, appuyés par la Fédération des Centres Sociaux du Nord Pas-de-Calais, organisent le 31 janvier 2024, une action de mobilisation dans l'espace public.

Rendez-vous le 31 janvier à 13h30, pour une manifestation à Lille, de la Porte de Paris jusqu'à la Place de la République.

Cette mobilisation va rassembler les équipes, salarié·e·s et bénévoles, des 176 centres sociaux fédérés du Nord Pas-de-Calais, mais aussi habitant·e·s, élu·e·s locaux et partenaires soutenant la démarche, pour interpeller ensemble les acteurs coresponsables de la cohésion sociale. Elle se déroulera en même temps que d'autres actions phares portées partout en France par les centres sociaux.

*Pour couvrir la mobilisation du 31 janvier, pour une interview ou pour un reportage en centre social, veuillez nous contacter :
Louis Lelong, chargé de communication, llelong.npdcc@centres-sociaux.com*

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DU NORD PAS-DE-CALAIS

Les centres sociaux sont des acteurs d'éducation populaire et des politiques publiques. Garants d'un accueil inconditionnel, les centres sociaux font vivre la mixité, la cohésion et le lien social avec les habitant·es et en coopération avec les pouvoirs publics. Présents partout en France, ils sont ouverts à toutes et tous, de la petite enfance au grand âge.

Le Nord compte, en 2022, 152* centres sociaux couvrant à 94% l'ensemble des 17 intercommunalités de ce département. Le département du Pas-de-Calais, peut, lui, s'appuyer sur 47 centres sociaux.

Plus de 5 000 bénévoles y sont engagés chaque année dans le Nord. Un centre social peut ainsi compter, en moyenne dans le Nord, sur une cinquantaine de bénévoles et 50 heures hebdomadaires de bénévolat pour faire vivre ses projets, que ce soit pour de l'animation d'ateliers comme l'apprentissage de la langue française ou des activités artistiques, ou bien lors d'événements ponctuels d'animation du quartier. Dans le Pas-de-Calais, ce sont 2 210 bénévoles qui se sont engagés dans les centres sociaux en 2022, ce qui représente une moyenne de 67 bénévoles par centre social et un peu plus de 70 heures de bénévolat par semaine.

70% du budget d'un centre social du Nord est consacré à la masse salariale ; c'est 51% dans le Pas-de-Calais avec 22% de contributions volontaires car près de la moitié des centres sociaux y est municipale. En moyenne, un centre social du Nord emploie ainsi 46 salariés ; 35 dans le Pas-de-Calais ; un tiers de ces salariés est en CDI. Ce sont donc ainsi près de 5 000 nordistes qui travaillent dans les centres sociaux et un peu moins de 1 200 Pas-de-Calaisiens, tous en proximité avec les habitant.e.s et tous les acteurs d'un territoire, de la petite enfance au grand âge.

Dans le Nord : 16% du public accueilli l'est dans le secteur de la petite enfance (0-6 ans), 13,9% dans le Pas-de-Calais ; 21% au secteur enfance (7-10 ans) dans le Nord, 17,8% dans le Pas-de-Calais ; 24% au secteur jeunesse (11-25 ans) dans le Nord et 21,7% dans le Pas-de-Calais ; 24% au secteur adultes (26-59 ans) dans le Nord et 27,7% dans le Pas-de-Calais et enfin, 15% au secteur seniors (60 ans et plus) dans le Nord et 18,9% dans le Pas-de-Calais.

En 2022, si les centres sociaux du Nord ont accompagné plus de 660 initiatives collectives d'habitants, permettant ainsi à plus de 2 200 personnes de s'engager "sociétalement", ce sont près de 40 000 personnes qui ont été reçues et accompagnées pour des questions d'accès aux droits. Ce sont aussi plus de 100 000 personnes, de 0 à 75 ans et plus, qui ont participé aux actions, projets et services d'un centre social du Nord en 2022. Dans le Pas-de-Calais, ce sont près de 20 000 personnes qui ont été accompagnées pour des questions d'accès aux droits, ce qui représente, en moyenne, près de 700 personnes par centre. Au total dans le Pas-de-Calais, ce sont également plus de 95 000 personnes qui ont participé à une ou plusieurs activités du centre social.

Enfin, 96% des centres sociaux mènent des actions de lutte contre l'isolement, autour du droit aux vacances, mais également dans le champ de la prévention en santé et de l'accès aux soins. Par ailleurs, 91% des centres sociaux proposent des actions d'insertion sociale et professionnelle et d'accès à l'emploi.

Cumulant en moyenne 50 heures d'ouverture hebdomadaires dans le Nord (48 h dans le Pas-de-Calais), proposant à 98% des actions hors-les-murs (97% dans le Pas-de-Calais), les centres sociaux font le maximum pour toucher la population et notamment les habitants les plus vulnérables.

Leur accueil inconditionnel et leur fonctionnement transversal entre les différents secteurs d'activité, ce que l'on appelle l'animation globale, les situent comme des interlocuteurs privilégiés des acteurs publics quand il s'agit de comprendre un phénomène sociétal. Fort de cette expertise sociale de terrain, ils sont les relais de l'action publique dans un territoire et facilitent des dispositifs qui parfois peinent à trouver leurs publics. Lieu de débats, d'échanges et de rencontres, ils contribuent à bâtir une société plus juste et démocratique pour toutes et tous.

**ces données sont issues de l'enquête Senacs 2023 basée sur les chiffres 2022.*

Senacs est l'observatoire des centres sociaux, fruit d'un partenariat entre la CNAF et la Fédération nationale des centres sociaux.